



CAPa MA/ Métiers de l'Agriculture

OBJECTIFS

Former des employé(e)s d'exploitation agricole vers le métier d'ouvrier(ère) qualifié(e) polyvalent(e). Il/elle travaille sous la responsabilité de son chef d'exploitation agricole.

Il/elle est capable d'effectuer les tâches et les travaux liés à la conduite d'une production animale et de ses cultures associées, visant l'autonomie, en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité et en respectant la qualité de l'environnement. Il/elle travaille sur l'entretien du matériel.

CONDITIONS D'ADMISSION

En apprentissage : être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus / pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

En contrat de professionnalisation : pas de limite d'âge.

Prérequis : maîtrise des savoirs de base.

Modalité d'accès : candidature spontanée. Entretien de motivation et vérification des pré-requis. Nécessité de conclure un contrat d'apprentissage avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche d'une entreprise par l'UFA).

Délai d'accès à la formation : dans les 3 mois qui suivent le début de contrat d'apprentissage/ dans les 2 mois pour un contrat de professionnalisation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée : 2 ans d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation/ 800 h de cours / selon le calendrier d'alternance : 1 semaine sur 3 au centre de formation, avec aménagement de l'emploi du temps de façon à prendre en compte les périodes de forte activité de l'entreprise.

Modalités d'évaluation : L'évaluation porte sur 7 capacités professionnelles.

Elle se déroule entièrement en contrôle continu. Les épreuves prennent la forme d'un entretien d'explicitation effectué à partir de situations professionnelles caractéristiques du métier préparé. Sont délivrés, sous le contrôle d'un jury, un diplôme (en cas de validation totale) ou des Unités Capitalisables / blocs de compétences (en cas de validation partielle).

Modalités d'adaptation à la formation :

VAA-Validation d'Acquis Académiques

Candidats RQTH : allongement du parcours possible, Soutien individualisé selon besoins.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- cours théoriques et pratiques
- L'exploitation de la ferme de Potelle, située à 3 km du centre de formation, est le support pédagogique / en agriculture biologique (55 ha, 35 ha de prairies et 20 de cultures fourragères, élevage bovin lait : 45 vaches dont 80 % de race Bleue du Nord).
- Atelier de mécanique agricole : matériels variés permettant de réaliser les opérations d'entretien et maintenance des matériels agricoles courants (Machinisme, contention des animaux, travaux culturaux, parage, traite).
- Equipements de Protection Individuelle.
- Les périodes en entreprises font l'objet de contacts téléphoniques et de visites de la part de l'équipe pédagogique.

DIPLÔME/ VALIDATION DE LA FORMATION

Diplôme du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Certificat d'Aptitude Professionnelle de niveau 3.

Validation : délivrance d'Unités Capitalisables (UC) correspondant à des blocs de compétences validées indépendamment.

Débouchés/poursuite d'études : le CAPa MA conduit vers la vie active mais il est possible à certaines conditions de continuer à se former en préparant un BP REA ou un bac pro CGEA.

PARTENARIATS

Partenariat privilégié mis en place avec les professionnels du secteur (maîtres d'apprentissage, intervenants en formation : Genes diffusion, Avenir Conseil Elevage, la MSA, la chambre agriculture).

STATUT/FINANCEMENT/AIDES

Formation rémunérée : se reporter à la fiche descriptive du site internet : [onglet Infos pratiques/apprentissage](#)

Apprentissage : Aucun frais pédagogiques à la charge de l'apprenti, nombreuses aides à l'apprentissage

Formation Continue : Selon devis

CONTENU DE LA FORMATION

Capacités et Unités capitalisables générales
français - mathématiques - vie sociale

CG 1 UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique.
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.

CG 2 UCG 2 : Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle.
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

CG 3 UCG 3 : Interagir avec son environnement social

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication.
- S'appropriier les normes et cadres de référence d'un collectif.

Capacités et Unités capitalisables spécifiques au CAPA MA Ruminants

CP 4 UCP 1 : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

- Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux.
- Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation.

CP 5 UCP 2 : Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage

- Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage.
- Mettre en oeuvre le pâturage.

CP 6 UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments.
- Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation.

CP 7 : UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi) : Grandes cultures

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Cours au centre de formation situé dans le lycée Des 3 Chênes du Campus-Wagnonville.

- Accès : le lycée est desservi par plusieurs réseaux d'autobus : liaisons avec Aulnoye-Aymerie, Avesnes sur Helpe, Maubeuge et Valenciennes. Gare sncf à proximité (1km).

- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le site (nous consulter pour les tarifs).

Service de restauration - Demi-pension, internat possible Filles et Garçons,

- Places de parking à proximité de l'établissement.

- Site accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-inscription



SCAN ME

CFPPA-UFA du NORD / Site de LE QUESNOY

17 rue des Tilleuls 59530 LE QUESNOY

CONTACT : ALAIN LAMBERT

03 27 20 07 40/ cfppa.le-quesnoy@educagri.fr

www.wagnonville.fr

CFA
AGRICOLE PUBLIC
DES HAUTS-DE-FRANCE